

MODÉLISATION NIVEAU 2 DE LA DISPERSION ATMOSPHÉRIQUE DE BIOGAZ LIEU D'ENFOUSSEMENT SANITAIRE DE VAL-D'OR

Localisation des récepteurs

DÉPÔTS MEUBLES

- R** Roc affleurant ou près de la surface
-  Zone de roc
-  Till indifférencié
-  Dépôts organiques
-  Dépôts glacio-lacustres
-  Remblai, dépôt ou résidus miniers
-  Aire d'extraction

BIOGAZ

-  Récepteur ponctuel
-  Grille des récepteurs

ÉLÉMENT DU MILIEU

-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Lac
-  Marais épurateur

INFRASTRUCTURE

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin forestier
-  Voie ferrée
-  Ligne de transport d'énergie
-  Mur de soutènement

LIMITE

-  Zone d'étude (rayon de 2 km)
-  Lieu d'enfouissement sanitaire (LES actuel)
-  Lieu d'enfouissement technique (LET projeté)



Base cartographique: MRN, 32C/04-200-0102.
Sources: Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'aménagement de la forêt, Service de l'Inventaire forestier; Photocartotheque Québécoise, photos aériennes Q94512-23, 24, 25.

Date : Mai 2003
N/D : 270123-140

